

COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 22 JUIN 2015

Nombre de conseillers
en exercice : 18
présents : 15
pouvoirs : 3
votants : 18

Sous la présidence de Monsieur Patrick MESSEIN, Maire

Etaient Présents : M. Patrick MESSEIN, M. Philippe RENAULD, M. Daniel LESCASSE, Mme Colette KLAG, M. Dominique LORRETTE, Mme Aurélie CAMMI, M. Mickaël DANGIN, Mme Fabienne MARTINUZ, Mme Anne MULLER, Mme Marie OMHOVERE, M. Jean-Louis QUÉTEL, M. Romain THERES, Mme Jennifer TREILLARD, Mme Valérie WANTZ ; M. Martin WINTERSTEIN.

Se sont excusés : M. Antoine BARBA (procuration de vote à M. Martin WINTERSTEIN) ; M. Patrick SARATI (procuration de vote à M. Philippe RENAULD) ; Mme Stéphanie JACQUEMOT (procuration de vote à Mme Colette KLAG).

Secrétaire de séance : M. Mickaël DANGIN, assisté de M. Philippe FRANÇOIS, Secrétaire Général

Motion sur l'A31 Bis

28/2015

Monsieur le Maire fait part du trafic venant de la vallée du Rupt de Mad, de la Meuse pour rejoindre l'A 31 par la bretelle d'entrée de Fey s'élève à 8 790 véhicules/jour et traverse la Moselle au niveau du pont Novéant-Corny. Le trafic poids-lourds passe également par ce pont, les traversées d'Ars-sur-Moselle et de Moulins-lès-Metz étant interdites à ces véhicules.

Le Conseil Municipal de Novéant-sur-Moselle constate que le projet dit « A 31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A 31 existante. Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre Fey et Richemont. Dans le cadre du grand débat public, le Conseil Municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

La section Fey-Augny n'est même pas élargie à 2 X 3 voies et le projet se borne à préconiser un report du trafic Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de Metz. Au Nord-Est de Metz, la section de l'A4 serait certes élargie par la SANEF mais cette obligation figure déjà dans le cahier des charges de la société concessionnaire et celle-ci aurait dû la concrétiser depuis plusieurs années. Le projet A 31 bis ne résout donc absolument pas les difficultés de circulation entre Fey et Richemont. En ce sens plusieurs constats s'imposent :

- Il est inacceptable qu'entre Toul et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 X 2 voies, celle de Fey-Augny. Ce sera un véritable goulot d'étranglement ;
- Le projet ne prend pas en compte les problèmes de circulation de la zone ACTISUD qui s'aggraveront après aménagement de l'ancienne base aérienne 128. Il est impératif de prévoir un nouvel échangeur au sud de la zone, permettant une remontée sur l'A 31 en direction de Metz ;

Il convient de prendre en compte, dès à présent, la qualité de vie des riverains en créant des protections phoniques où cela est indispensable et prévoir l'inscription des travaux de sécurisation et d'élargissement d'une manière ou d'une autre pour le franchissement de la Moselle entre Novéant et Corny ;

- Le contournement Sud-Est de Metz a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre Peltre et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autres véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A 31 ;

- Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un demi-échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 X 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin, dès à présent, la Croix de Hauconcourt reliant l'A 4 à l'A 31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A 4 entraînerait des difficultés inextricables ;

- Enfin, il est tout à fait inconcevable de rendre cette autoroute payante pour les véhicules légers. Par contre nous sommes favorables à la mise en place d'une écotaxe poids-lourds.

Publié et Notifié le 23 Juin 2015.

Pour extrait conforme à l'original

Fait et délibéré à Novéant-sur-Moselle les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Patrick MESSEIN